

## L'Assurance Maladie soutient les associations œuvrant dans le domaine de la santé

Le Président de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme, Frédéric Bochart et le Directeur Stéphane Casciano, présentent la politique de soutien aux associations de prévention en santé.

Cette conférence de presse se déroulera le mardi 29 septembre 2020 à 11 h 00, au siège de la CPAM rue Gainsbourg, à Clermont-Ferrand, en salle du Conseil.

### Une politique de soutien très active

L'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme s'inscrit dans une politique active de soutien dans les domaines de la prévention, de la promotion de la santé, du dépistage et de la recherche. Cette politique se traduit cette année, par le versement d'environ **2 065 000 euros** au titre de la prévention (examens bucco-dentaires, dépistage des cancers, etc.) et de **118 000 euros** au titre de l'Action Sanitaire et Sociale octroyés à **23 associations** qui œuvrent dans les domaines :

- de l'aide au handicap, physique, mental, psychique et spécifique ;
- de l'aide aux personnes malades, avec notamment des actions contre le VIH / Sida, le soutien aux parents d'enfants hospitalisés ;
- de l'aide aux personnes en difficultés, dans les domaines de la prévention des violences et du suicide ainsi que de la lutte contre les exclusions.

Le Conseil de la Caisse Primaire manifeste, par le biais de ces subventions, son attachement aux valeurs de solidarité, d'égalité d'accès aux soins et de prévention de la maladie qui sont les fondements de la Sécurité sociale.

### Une attribution historique

L'attribution des subventions aux associations s'inscrit depuis plus de 30 ans dans les orientations générales de l'Action Sanitaire et Sociale de la Branche Maladie et plus particulièrement celles votées par les Conseils des Caisses, en prenant en compte les enjeux de gestion du risque, d'accès aux soins et de préservation du capital santé et en s'appuyant sur les partenariats internes permettant une meilleure approche et opérationnalité des actions financées (services sociaux, échelons médicaux...).

SECTEUR	NOM DE L'ASSOCIATION	OBJECTIFS
HANDICAP	Association des Malades et Handicapés (AMH)	Favoriser l'insertion sociale et / ou professionnelle des personnes en situation de handicap et défendre leurs droits.
	CHLOÉ	Favoriser l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants sourds et malentendants s'exprimant oralement.
	DALHIR	Aider à l'intégration régulière et pérenne des personnes en situation de handicap, de précarité ou ayant une maladie chronique, dans les loisirs et les structures de la petite enfance.
	Fédération Nationale des Accidents de la Vie et Handicapés (FNATH)	Améliorer la situation des personnes accidentées de la vie : Conseil social, juridique et actions revendicatives collectives.
	Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM63)	Regrouper les familles de malades psychiques, dans un but d'entraide, de formation et de défense commune de leurs intérêts. (GEM).
	VIVRE	Soutenir et aider à la réadaptation sociale des convalescents psychiatriques.
AIDE AUX MALADES	AFRET	Améliorer la qualité de vie des personnes en proposant des actions d'éducation thérapeutique ambulatoires de proximité sur les thématiques : obésité, diabète hypertension et BPCO.
	AIDES	Apporter une aide aux malades, à la recherche et informer le public sur le Syndrome Immunodéficient Acquis.
	Association des laryngectomisés et mutilés de la voix d'Auvergne	Créer de la solidarité entre les opérés d'une laryngectomie.
	Association François Aupetit (AFA)	Soutenir les malades de MICI (Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin) et leurs proches.
	Association le Souffle D'Auvergne (ASDA)	Assurer la représentation des malades insuffisants respiratoires. Apporter un réconfort moral et permettre aux malades de sortir de l'isolement.
	Association pour le Soutien aux Epileptiques et à leur Famille (ASEF)	Informé et aider les personnes épileptiques.
	Une équipe pour la vie	Soutenir les malades cancéreux. Promouvoir le développement du fichier français de donneurs de moelle osseuse.
	Association Pupilles de l'Enseignement Public (PEP)	Aider les enfants malades et handicapés. Agir pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.
PRÉVENTION DU SUICIDE	ARAMIS	Former les travailleurs médicosociaux sur la prévention du suicide. Organisme de TISF.
	SOS AMITIÉ	Service d'aide, d'écoute téléphonique au bénéfice des personnes confrontées notamment à la solitude et à ses conséquences (diverses dépendances, violences, suicide...) en état de détresse.
	SOS SUICIDE	Aide et écoute et prévention du suicide, auprès des personnes à risque suicidaire et/ou de leur entourage.
LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles du Puy-de-Dôme (CIDFF63)	Accueillir et informer les femmes et le public dans les domaines de l'accès aux droits, de l'emploi, de la formation et de l'initiative économique des femmes, de la vie relationnelle et familiale.
	Médecins du Monde	Améliorer l'accès aux soins des populations les plus vulnérables, dans des situations de crise et d'exclusion.
DIVERS	Espace Info Jeunes Auvergne	Informé et documenter les jeunes essentiellement sur l'insertion professionnelle.
SUBVENTION POUR UNE ACTION SPÉCIFIQUE	Association des diabétiques du Puy-de-Dôme (AFD63)	Mener des dépistages auprès du grand public.
	Secours Populaire	Mener des activités de prévention, sensibilisation et d'actions auprès du public. Accompagner une centaine de personnes vers l'ISBA.
	Union Française pour la Santé Bucco Dentaire (UFSBD)	Promouvoir la santé dentaire auprès des enfants accueillis au Cap Santé Jeunes.
TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES		118 000